



Le gisant d'Agnès Sorel placé à Loches a connu une destinée peu commune, faites de tribulations que peu de monuments funéraires ont connu.

Selon l'usage du XV^{ème} siècle, comme elle mourût près de Jumièges, son corps fut partagé entre cette abbaye qui recueillit son cœur et la Collégiale Saint Ours à Loches. C'est en vertu du testament de la défunte qui léguait une grande partie de ses biens aux moines de la Collégiale Saint Ours, que ceux-ci reçurent le corps embaumé d'Agnès, admirablement coiffé, et vêtu avec simplicité et sans bijou.

Un artiste fut chargé par Charles VII, très éploré, de sculpter un monument d'une grande élégance. Nous ignorons qui était cet artiste ; les historiens hésitent entre Michel Colombe à qui l'on doit les enfants de la Cathédrale de Tours qu'il sculpta pour Anne de Bretagne, et Jacques Morel, un autre sculpteur de l'époque. Peut être s'agit il de l'œuvre d'un artiste inconnu. Il n'en reste pas moins que ce tombeau

rappelle étrangement les monuments dessinés par Jean Fouquet.

Les vicissitudes du tombeau nous ont définitivement découragé d'éclaircir ce mystère.

Ce monument est fort connu aux environs de Loches. C'est une statue d'albâtre allongée sur un large socle de marbre noir, dont certaines faces portent des inscriptions sculptées en ce Moyen Age s'achevant et dont les lettres gothiques autrefois dorées disent : « *Cy gist noble damoyselle Agnès Seurelle en son vivant dame de Beaulté, de Roquesserièrre, d'Issouldun et de Vernon-sur-Seine piteuse envers toutes les gens et qui largement donnoit de ses biens aux eglyses et aux pauvres laquelle trespassa le IX^{ème} jour de février l'an de grâce MCCCCXLIX, priez Dieu pour lame delle. Amen* »

à l'origine, la tête était surmontée d'un dais de style gothique flamboyant, se détachant sur une plaque de marbre noir scellée perpendiculairement au couvercle.

La représentation d'Agnès montre un visage calme, serein et très jeune. Elle est vêtue d'un surcot bordé d'hermine et ses cheveux sont ceints d'une couronne signifiant le titre de duchesse que le roi Charles VII, lui avait décerné, mais qu'elle avait refusé, probablement pour ne pas attiser les jalousies et les ressentiments dont elle était l'objet à la cour de Charles.

Le coussin ou carreau sur lequel s'appuie la tête est soutenu par deux anges et les nombreux plis de la jupe recouvrent une partie du corps des deux moutons qui rappellent symboliquement son prénom.

Le monument fut l'objet de dégradations pendant ses nombreux déplacements.

Conformément aux dernières volontés de la Dame de Beauté, sa dépouille, déposée dans un triple cercueil de chêne, de plomb, et encore de chêne, surmonté de son gisant d'albâtre, fut installée au milieu du chœur de la Collégiale Saint Ours de Loches.

Mais dès le règne de LouisXI, les chanoines, oubliant les dons de leur bienfaitrice, demandèrent au fils de Charles VII, le déplacement du mausolée, sous prétexte que celui-ci les gênait dans la célébration du culte.

Louis XI, qui pourtant détestait la favorite de son père, refusa l'autorisation car les chanoines avaient hérité une partie des biens d'Agnès et s'étaient engagés à dire des messes pour le repos de son âme.

Pendant quelques siècles, le tombeau d'Agnès ne bougea pas, et les chanoines durent s'en accommoder. Leur demande fut réitérée sous Louis XV, qui, lui aussi refusa que le gisant de la Dame de Beauté fut déplacé. Le roi inscrivit de sa main dans la marge de la lettre par laquelle les chanoines proposent le déplacement du tombeau dans une chapelle annexe : « Néant, laisser le tombeau où il est »

C'est Louis XVI qui, en 1777, avec sa bonté et son indulgence coutumières, autorise le transfert dans la nef. Avec la permission de l'archevêque de Tours, on descelle le monument, qui donne sur un caveau contenant les trois cercueils. Les restes non décomposés, une dentition en parfait état et des cheveux blonds cendrés, coiffés en tresse dans le dos et crêpés sur le dessus, en sont ôtés et transférés dans une urne (en fait un simple pot de grès). Le tout est remis solennellement dans le tombeau que l'on a réédifié à droite du chœur.

En 1793, pendant la Révolution, le tombeau est profané. L'urne est jeté dans le cimetière du jardin du presbytère actuel et sera récupéré par le conventionnel Pocholle, tandis que le monument, démonté, brisé par les soldats, est, après leur passage, entreposé en lieu sûr.

Sous le Premier Empire, le général de Pommereul, bel esprit qui s'intéresse à l'Histoire et aux Lettres, et qui veut essuyer les outrages reçus par Agnès, envoie les débris à Paris, les fait restaurer par le sculpteur Beauvallet, et entreprend de placer le tombeau dans une sorte de cul-de-basse-fosse, pièce étroite et obscure aux murs énormes, située au pied du donjon qui surplombe la ville et qui est reliée au pignon du château.

La porte du nouveau sanctuaire est surmontée d'un fronton orné du vers de Voltaire : « Je suis Agnès, vive France et Amour ». Monseigneur de Barral, archevêque de Tours, profite du départ du Général préfet et de l'arrivée de son successeur, M. Lambert pour faire supprimer les vers que Pommereul avait composés en prenant un peu trop de liberté avec l'histoire.

De 1805 à 1970, la gisante restera dans son sous-sol, soumise à l'admiration de plus en plus enthousiaste et nombreuse des visiteurs qui par millions viennent rendre hommage à l'un des personnages les plus attachants et les moins connus de l'histoire. Mais ces nombreuses visites font courir un nouveau risque au tombeau et en 1970, sur les instances de ceux qui estiment à juste titre que ce chef-d'oeuvre serait plus à sa place, mieux visible et protégé des risques de dégradation, dans le logis royal du château de Loches, on décide le transfert qui a lieu le 4 mars 1970.

En cette fin d'année 2004, le Conseil Général d'Indre et Loire a décidé de rétablir le respect des dernières volontés d'Agnès Sorel : reposer pour l'éternité dans la Collégiale Saint-Ours de Loches. Après cette longue errance, les restes de la Dame de Beauté retrouveront la Collégiale au printemps 2005.

Le 28 Septembre 2004, le mausolée qui est depuis mars 1970 dans le logis royal, a été ouvert pour récupérer l'urne et effectuer des prélèvements à des fins d'études scientifiques. L'opération a été supervisée par le Dr Philippe Charlier, responsable des études anthropologiques et paléo pathologiques, au CHRU de Lille et par Bruno Dufay, Archéologue du département.

Le but de ces études est de savoir si les ossements contenus dans l'urne appartiennent bien à Agnès Sorel. Les différents déplacements et la profanation qui a eu lieu pendant la Révolution, ont suscités des interrogations.

Les investigations devraient également nous permettre de répondre à de nombreuses interrogations :

Quelle est la cause réelle du décès d'Agnès Sorel, est elle morte en couche d'«un flux de ventre » ou a-t-elle été empoisonnée?

En quelle année est elle née ?

Autant de question qui trouveront réponse grâce aux moyens les plus modernes de Lille (prélèvements ADN), Strasbourg (génétique), Paris (toxicologie), Reims (parasitologie).

A l'institut de recherche criminel de la gendarmerie à Rosny sous Bois, on cherchera même à reconstituer le visage de la Belle Agnès.

Les résultats seront connus et dévoilés le 2 Avril 2005, date à laquelle le mausolée d'Agnès Sorel sera transféré du logis royal du château de Loches à la Collégiale Saint Ours.

Nous vous donnons rendez-vous pour un nouvel article en Avril.